

Forfaits de déplacement et de vie 2026

Formatrices et formateurs — grille applicable au 1er octobre 2026

Remplace la grille « Forfait de déplacement et forfait de vie 2024 ». Toute prise en charge de déplacement, de nuitée ou de repas est définie avant l'acceptation du devis ou la signature de la convention, puis reportée dans la convention de sous-traitance ou le contrat.

1. Déplacements

Distance aller-retour	Prise en charge
Moins de 40 km	Aucune
40 km et plus	0,32 € par kilomètre, sur toute la distance aller-retour

- Distance calculée du domicile ou de l'adresse professionnelle au lieu de formation, selon l'itinéraire le plus court (Mappy ou Google Maps). Exemple : 120 km aller-retour = 38,40 €.
- Péages et stationnement remboursés en plus, sur justificatifs.
- Train en 2e classe à privilégier dès que possible : billet remboursé sur justificatif, à la place des kilomètres.
- Véhicule personnel : votre assurance doit couvrir l'usage professionnel.

2. Nuitées

Distance aller-retour	Nuitées prises en charge
Moins de 100 km	Aucune
De 100 à 200 km	Nuitée(s) entre les journées de formation
De 201 à 400 km	Nuitée de la veille et nuitée(s) entre les journées
Plus de 400 km	Nuitée de la veille, nuitée(s) entre les journées et nuitée du lendemain

3. Montants des frais de vie

Frais	Formateur indépendant : forfait facturé	Formateur salarié : frais réels sur justificatifs, dans la limite de
Déjeuner	19 €	19 €
Nuitée, petit déjeuner et dîner — province	100 €	100 €
Nuitée, petit déjeuner et dîner — Paris et Île-de-France	120 €	120 €

- Le déjeuner n'est pas pris en charge s'il est pris avec le groupe ou offert par l'établissement.
- Pour les salariés, le remboursement sur justificatifs évite que la part dépassant les limites de l'URSSAF soit soumise à cotisations.

4. Remboursement

- Indépendant : déplacements et frais de vie figurent sur votre facture, avec les justificatifs des péages, du stationnement et du train.
- Salarié : remplissez la note de frais et joignez tous les justificatifs ; le remboursement est versé avec la paie.
- Envoyez la facture ou la note de frais avec le dossier de l'action, dans les 48 heures suivant la session. Le règlement intervient une fois le dossier complet reçu.

Une question : David Pujolar, david@gerontosud.com.